

FICHE DE POSTE
PROFESSEUR DES ÉCOLES ÉDUCATEUR en Internat
Etablissement Régional d'Enseignement adapté - EREA

L'EREA accueille des élèves de 12 à 18 ans, présentant des difficultés scolaires graves et durables, auxquelles s'ajoutent souvent des difficultés sociales.

L'internat éducatif doit permettre une meilleure prise en charge de ces difficultés, en offrant un cadre structurant favorisant la réussite scolaire des élèves.

Missions de l'internat :

- Le développement des activités socio-éducatives ;
- L'éducation à la citoyenneté ;
- L'éducation aux loisirs et le développement des activités sportives ;
- L'accompagnement du processus d'insertion sociale et professionnelle ;
- La gestion du projet individuel de formation des adolescents dont l'éducateur référent sera le garant ;
- La participation à la formation générale des élèves, par le développement d'activités culturelles et artistiques ;
- La résolution des difficultés d'apprentissage par la pratique des études dirigées et du soutien scolaire ;
- Le développement des relations avec l'environnement de l'institution, en particulier les collaborations avec les associations, les collectivités territoriales et les entreprises pour compléter l'éducation et la formation des jeunes accueillis en EREA/LEA.

(Circulaire N° 95 - 127 du 17 mai 1995)

Organisation de la fonction

L'enseignant-éducateur travaille en équipe à plusieurs niveaux :

- groupe d'internat
- ensemble des éducateurs
- ensemble des personnels enseignants
- ensemble des personnels de l'établissement

Missions

L'enseignant-éducateur en internat remplit une mission éducative et pédagogique :

- il contribue à la socialisation et l'autonomie des élèves : accompagnement de l'enfant à tous les stades de son développement dans les actes de la vie quotidienne, en prenant en compte la spécificité et les formes qu'elle peut prendre.
- il participe à leur formation personnelle par la mise en œuvre d'activités culturelles, artistiques et sportives.
- des expériences professionnelles diversifiées, par exemple des animations contribueront à une bonne implication dans le travail de groupe.
- il s'implique dans la vie de l'internat : participation aux réunions institutionnelles, opérationnalisation des décisions communes.
- il accompagne le processus d'insertion sociale et professionnelle, rôle de référent du parcours de l'élève :
 - prise en considération des compétences scolaires
 - complémentarité avec les partenaires médico-sociaux et de santé
 - communication dynamique et fructueuse avec la famille
 - suivi scolaire : études surveillées et aides personnalisées aux devoirs.

Horaire :

Prise en charge des élèves majoritairement en dehors du temps scolaire y compris mercredi et service de nuit au moins une nuit par semaine en fonction de l'organisation décidée par le chef d'établissement.

Au niveau des équipes, un équilibre homme-femme sera pris en compte pour la construction des équipes d'encadrement de l'internat.

Une attention particulière est recommandée sur l'évolution, à moyen terme, de ce type de poste (note ministérielle du 14 octobre 2015 : obligations réglementaires de service des éducateurs en internat en EREA.

Coordonnées :

EREA de Haute Provence - Castel Bevons - 04200 Bevons
Tél : 04 92 62 82 08
Site : <http://www.erea-castel-bevons.ac-aix-marseille.fr/spip/>